



# FICHE DE DOTATION

Service Prévention et Sécurité au Travail  
Fiche Santé et Travail n° 121  
Date : 25/11/2016\_VF

## EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



SERVICE : \_\_\_\_\_

METIER : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

Désignation de l'équipement	Taille	Fréquence de renouvellement (sous réserve d'une usure prématurée ou d'une dégradation exceptionnelle)

Cette dotation en Equipements de Protection Individuelle (EPI) vous est fournie personnellement, par l'Autorité Territoriale, sur la base de l'identification des risques auxquels vous êtes exposés.

Conformément à l'article L 4122-1 du code du travail, il vous appartient de porter ces équipements et de signaler toute défectuosité ou usure prématurée afin de les remplacer.

Au-delà des risques pour votre intégrité physique, le non-respect de ces consignes vous expose à des sanctions disciplinaires.

Je soussigné.....  reconnais avoir reçu ma dotation ainsi que les informations relatives à l'utilisation, l'entretien et à l'obligation de port de ces équipements.	Fait à .....  Le.....  Signature
---	--